

## Arrêté des comptes annuels 2019

Le Conseil d'administration de la société ROUGIER SA réuni le 18 janvier 2022 a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2019.

### 2019 : amélioration de la rentabilité et désendettement

En 2019, dans un contexte de profonde restructuration, ROUGIER a été fortement impacté par l'importante réorganisation de toutes ses activités en France et en Afrique, menée dans le cadre du plan de sauvegarde de ROUGIER SA et du plan de redressement de Rougier Afrique International homologués par le Tribunal de Commerce de Poitiers le 26 février 2019.

Les comptes de l'exercice 2019 sont ainsi marqués par le changement du périmètre d'activité du Groupe opéré en 2018, avec en particulier les cessions de toutes les filiales de Rougier Afrique International au Cameroun et en République Centre Africaine, et des activités d'importation et distribution en France (Rougier Sylvaco Panneaux).

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe en 2019 s'est établi à 46,0 M€, en retrait de 41 % par rapport à l'exercice précédent, et constitué à 100 % de la contribution de la branche Rougier Afrique International. L'activité de cette branche est en retrait de 11,5 % par rapport à 2018, conséquence d'une part, du redémarrage de l'activité au Congo qu'à partir d'avril 2019, et d'autre part, de problèmes logistiques récurrents au Congo ainsi qu'au Gabon.

Le résultat opérationnel s'améliore, même s'il demeure encore déficitaire à (2,4) M€, contre (35,1) M€ en 2018. Il est rappelé que le résultat opérationnel tenait compte en 2018 de larges provisions ou moins-values en raison des conditions liquidatives difficiles des cessions réalisées.

Le résultat net est positif de 7,8 M€ (4,0 M€ part du Groupe) sous l'effet des abandons de créances consentis par les créanciers de Rougier Afrique International dans le cadre du plan de redressement, soit 9,7 M€ et de ceux consentis par les créanciers de Rougier SA dans le cadre du plan de sauvegarde, soit 2,0 M€.

Avec l'apurement de tous les passifs bancaires en France de ROUGIER SA et de Rougier Afrique International dans le cadre des plans de continuation, la structure financière du Groupe s'améliore. Les fonds propres consolidés au 31 décembre 2019 s'élèvent à 11,4 M€, contre 3,7 M€ au 31 décembre 2018. L'endettement net diminue de 10,5 M€ pour s'établir au 31 décembre 2019 à 17,3 M€, y compris le compte courant bloqué de l'associé minoritaire de Rougier Afrique International (6 M€).

Les principales données financières pour l'exercice 2019 sont résumées dans le tableau suivant :

En M€ Données consolidées non auditées	2019	2018	Variation
<u>Eléments du compte de résultat</u>			
<b>Chiffre d'affaires</b>	46,0	78,2	-41%
<b>Résultat opérationnel</b>	(2,4)	(35,1)	+93%
<b>Résultat net</b>	7,8	(21,7)	+136%
<b>Résultat net part du Groupe</b>	4,0	(21,3)	+119%

<u>Eléments du bilan</u>			
<b>Capitaux propres</b>	11,4	3,7	+211%
<b>Dette financière brute</b>	18,6	32,4	-43%
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	1,3	4,6	-72%

Malgré les tensions subies dans le contexte de crise sanitaire sur la trésorerie depuis la clôture, les comptes ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation sur la base des éléments suivants :

- La réalisation effective de la cession de l'usine d'Owendo le 21 septembre 2021, puis l'encaissement du montant de la cession permettant un désendettement financier du Groupe et une amélioration de son fonds de roulement ;
- Le maintien du financement à court terme par affacturage chez Rougier Afrique International.

Les procédures d'audit des comptes sociaux et consolidés 2019 de Rougier SA sont en cours.

### **Activité 2020 et 2021 dans le contexte de crise sanitaire**

ROUGIER rappelle que l'exercice 2020 a été profondément affecté par la crise mondiale liée aux conséquences de la pandémie du COVID 19 avec des impacts sur l'ensemble de ses activités forestières, industrielles et commerciales. Les restrictions gouvernementales et la baisse de la demande internationale ont obéré le chiffre d'affaires consolidé - réduit à environ 43 M€ sur l'ensemble de l'exercice 2020 - et les résultats d'exploitation qui seront négatifs.

L'exercice 2021 a montré en revanche, mois après mois, un redressement encourageant vers des résultats positifs, portés par le recentrage stratégique de ROUGIER et son développement sur l'exploitation durable et certifiée de forêts naturelles au Gabon et en République du Congo, ainsi que sur la commercialisation internationale de bois tropicaux africains.

En 2021, ROUGIER Gabon :

- a enregistré une forte augmentation du niveau de sa production forestière certifiée FSC®, qui s'accompagne d'une création d'emplois directs et indirects. Cette augmentation permet à ROUGIER Gabon de contribuer au Plan d'Accélération de la Transformation mis en place par le gouvernement Gabonais, en développant des contrats d'approvisionnement pluriannuels de grumes certifiées FSC® avec les industriels de la transformation du bois situés au Gabon ;
- a conclu en octobre la cession et le règlement comptant de son usine de fabrication de contreplaqués d'Owendo qui permettra d'enregistrer une plus-value significative.

Au Congo, MOKABI a subi des freins à la normalisation de son activité face aux aléas et aux coûts de la logistique maritime internationale, tout en augmentant ses productions de débités.

Rougier Afrique International développe la commercialisation en Europe d'une gamme de contreplaqués okoumés certifiés FSC® produits au Gabon, dans le cadre d'un accord de distribution en Europe conclu avec un industriel basé dans la zone économique spéciale de Nkok au Gabon.

Hors effets récessifs de la pandémie en cours, la poursuite de cette stratégie doit permettre à ROUGIER de soutenir le développement et la rentabilité de ses activités dans un contexte commercial plutôt favorable aux matières premières, et en particulier au bois.

### **Assemblée Générale d'approbation des comptes 2019**

ROUGIER devrait tenir son Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le 9 mars 2022.

A l'issue de cette Assemblée générale et au cours du premier semestre 2022, ROUGIER sollicitera la reprise de sa cotation sur Euronext Growth.

Une prorogation au 30 juin 2022 du délai de réunion de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 a été sollicitée auprès du Tribunal de Commerce de Niort.

**A propos de ROUGIER**

*Fondé en 1923, le Groupe ROUGIER est un acteur de référence des bois tropicaux certifiés africains. Il opère dans l'exploitation de forêts naturelles en Afrique Centrale, dans la transformation industrielle et dans le commerce international.*

*Isin : FR0000037640 – ALRGR*

*www.rougier.fr*

**Contact**

Cyril Combe

[rougier@calyptus.net](mailto:rougier@calyptus.net)

Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68